



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

AGENCE DE RECOUVREMENT DES AVOIRS ILLICITES

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Avis de Consultation Ouverte

N° 008-ARAI/DG/PRMP/CPX/2025

1. Le **AGENCE DE RECOUVREMENT DES AVOIRS ILLICITES** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **ORGANISATION D'ATELIERS ET DE CONFERENCES POUR LA PROMOTION DU RECOUVREMENT DES AVOIRS ILLICITES POUR 2025 / 2026** ".
constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation **À prix unitaire**.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
Adresse : **Lot H 319 M Merimanjaka Ambohijanaka Antananarivo 102**
Rue : **vers Ambohijanaka**
Etagé / Numero de Bureau : **Bureau ARAI 2ème étage**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré Lot H 319 M Merimanjaka Ambohijanaka Antananarivo 102 Bureau ARAI et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:
- Lot 1: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)
Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).
Le paiement devra être effectué :
- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **Lot H 319 M Merimanjaka Ambohijanaka Antananarivo 102 Bureau ARAI 2ème étage** au plus tard le **10/07/2025 à 10 H 30 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.

8. Les titulaires du contrat-cadre issu du présent appel d'offres seront ultérieurement invités à participer à la passation des marchés subséquents.



à Le 27/06/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics

